

Clamart, le 5 décembre 2016

FORMATION ARBITRE ECOLE DE VELO
--

Bonjour à tous,

La Commission Jeunes Ile de France, organisera à l'attention de tous les licenciés de notre région, une formation Arbitre Ecole de Vélo :

Samedi 14 janvier 2017

De 10h à 17h30

Maison des Sports - Salle Orange

Place Jules Hunebelle - 92140 Clamart
(Parking Payant – Gratuit la 1^{ère} heure)

Pourquoi des arbitres Ecoles De Vélo :

1.1 Pour donner un caractère officiel et une garantie de sérieux aux épreuves des catégories concernées par l'école de cyclisme.

Les arbitres seront formés par la commission régionale des écoles de cyclisme.

Les arbitres seront nommés sur les différentes épreuves, par la Commission Régionale, en fonction de leur disponibilité.

1.2 Pour contrôler le bon déroulement des épreuves et le respect de la réglementation.

Par leur connaissance des règlements, les arbitres devront signaler à l'organisateur (avant le début des épreuves) tout ce qui peut être contraire à la réglementation ou dangereux.

1.3 Pour arbitrer les différents pouvant exister.

Par leur position indépendante et neutre, les arbitres jugeront les litiges en toute équité.

1.4 Pour officialiser les résultats.

Par leur formation, les arbitres contrôlent et entérinent les résultats.

1.5 Pour donner un avis sur la qualité de l'organisation.

En toute indépendance et objectivité, les arbitres doivent donner leur avis sur la qualité technique et la sécurité de l'organisation. Le rapport d'organisation est porté à la connaissance de la commission régionale.

Qui peut prétendre s'inscrire à cette formation : Tous les titulaires d'une licence FFC 2017 (coureur, dirigeant, enseignant fédéral, commissaire, etc..) ayant 14 ans révolu ou plus.

Cette formation peut permettre à ceux qui le souhaitent par la suite de poursuivre leurs connaissances : Pour les mineurs, à partir de 14 ans, une convention de Jeune Arbitre peut être signée, également à partir de 16 ans pour devenir Arbitre régional. La formation est

Commission des Jeunes

basée sur le principe du tutorat ou (et) terrain, celle-ci est l'équivalent de la « conduite accompagnée » du permis de conduire.

Enfin, de plus en plus de femmes trouvent leur place dans l'arbitrage du cyclisme, et pas seulement pour les épreuves réservées aux dames. Elles constituaient fin 2013 plus de 25% du corps arbitral, et un tiers des arbitres en École de Vélo et en BMX.

Cette journée de formation se finira par un petit examen écrit, merci de prévoir papier et stylo pour prendre des notes.

Nous vous conseillons également de vous procurer :

- Le guide des Ecoles de Vélo : <http://www.cif-ffc.org/menuCif/jeunes/jeux.pdf>
- Le règlement de la FFC : http://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/04/Titre_09_Ecole_de_velo_2014.pdf

Nous vous proposons de déjeuner ensemble dans une brasserie du quartier pour 13€ (entrée : crudité – Plat : volaille en sauce avec pâtes – Dessert maison – Boisson soft et café) paiement à l'inscription par chèque à l'ordre du CSM Clamart.

L'inscription se fait par mail : bastit.william@gmail.com (nom ; prénom ; club ; N° de licence 2017). Une fois votre inscription confirmée, le paiement du repas s'effectuera par internet.

Vingt places sont réservées pour cette formation, inscriptions jusqu'au Mercredi 11 janvier à 19h00.

Vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année,

Sportivement,

La Commission Jeunes
Ile de France